

MODALITES DE SELECTION AFIN D'INTEGRER LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE(SSS) BADMINTON AU COLLEGE G. HOLDER

La SSS badminton au collège Holder est composée d'un effectif d'une vingtaine d'élèves, répartis dans une classe de 6^{ème}, une classe de 5^{ème}, une classe de 4^{ème} et une classe de 3^{ème}.

Pour la rentrée scolaire 2020-2021, il convient donc de renouveler les élèves de 3^{ème} quittant le collège pour aller au lycée, par des élèves de CM2 volontaires arrivant en 6^{ème}. Les places offertes pour intégrer la section l'année prochaine sont au nombre de 8.

Qu'implique le fait d'intégrer la SSS badminton ?

_4h de cours de badminton par semaine en plus des heures obligatoires au collège, soit 4H de badminton + 4H d'EPS obligatoire + Association Sportive au collège (hors temps scolaire). Ces heures de section badminton auront lieu les mardi et jeudi de 7h à 9h au hall Kévin Séraphin : les élèves devront attendre à 7h dans le collège et partiront en bus, accompagnés par leur professeur. Ils rentreront pour 9h au collège en bus.

_Les élèves devront avoir leurs propres raquettes de badminton (les volants seront fournis).

_Ils devront signer une charte de bonne conduite (assiduité aux entraînements, tenue vestimentaire et bonne attitude en cours, engagement de maintenir des résultats satisfaisants dans l'ensemble des matières scolaires), qui leurs sera donnée en début d'année scolaire. En cas de non respect répété aux éléments de cette charte, ils pourront être exclus de la section.

_Enfin, ils devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du badminton en compétition (document valable 3 ans, à compter de sa date d'émission).

Comment faire pour être sélectionné dans la SSS Badminton ?

En émettre le souhait, tout d'abord.

Ensuite avoir un niveau scolaire satisfaisant (afin de ne pas surcharger des élèves déjà en difficultés scolaires avec des heures en plus).

Enfin avoir des aptitudes soit en badminton, soit en sports de raquettes en général.

Aussi, en fonction du nombre de demande, je ferai une sélection qui portera sur le niveau de pratique en sports de raquettes (nombre d'années de pratique en club, en loisir) et sur le niveau scolaire au final.

Merci de me faire parvenir (par whatsapp 0661514775 ou mail Dimitri.Antony@ac-guyane.fr) tous les documents scolaires et/ou sportifs utiles (derniers bulletins scolaires, LSU, attestation d'appartenance à un club....)

Dimitri Antony
Professeur EPS au collège Holder

Charte du badiste section sportive scolaire du collège G. Holder

La section sportive badminton du collège Holder a pour ambition de proposer des conditions privilégiées aux joueurs de badminton afin de réussir sportivement et scolairement. Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de règles sont primordiales :

L'élève faisant partie de la section devra s'engager à :

_s'entraîner de façon sérieuse et régulière, et à se présenter dans une tenue appropriée à chaque séance **avec sa propre raquette de badminton**. Les volants seront, quant à eux, fournis par la ligue de badminton de Guyane

_à prendre sa licence à l'association sportive du collège (documents à demander à son professeur d'EPS)

_à fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du badminton en compétition.

_A faire preuve d'un état d'esprit positif pendant les cours : l'élève doit réaliser l'ensemble des exercices proposés, respecter le matériel et les installations, et doit respecter les autres élèves qui composent le groupe, quel que soient leurs niveaux de pratique et de classe.

_A s'engager à mettre tout en œuvre afin de réussir scolairement (la section sportive correspond à 4 heures supplémentaires hebdomadaires, et dans le cas de difficultés scolaires trop importantes, la participation à la section pourrait être remise en cause, afin de privilégier la réussite de son cursus scolaire).

L'élève appartenant à la section badminton pourra se voir proposer, en fonction de son âge et du niveau observé, des stages de perfectionnement organisés par la ligue en fonction du calendrier fédéral.

En cas de manquements répétés aux engagements cités ci-dessus, l'élève s'expose à une suspension sans délai des séances d'entraînement.

Engagement de l'élève :

Je soussigné, né(e) le / / déclare avoir lu attentivement et compris la charte du badiste de la section sportive scolaire.

Fait à, le Signature

Engagement des parents ou responsables légaux :

Je soussigné..... déclare avoir lu attentivement et compris la charte du badiste de la section sportive scolaire. J'adhère à ces principes et je soutiendrai dans sa démarche sportive et scolaire.

Adresse :

Fait à, le Signature